

## Élections CAP n°4



## Adjoints administratifs



Cher(e) collègue,

Lors des prochaines élections professionnelles, vous allez désigner les personnes qui seront pour 4 ans vos représentants au sein des CAP de la Caisse des Dépôts.

Il s'agit en premier lieu d'avoir des élus qui vous

défendent individuellement (avancement, promotion, mobilité, recours EPA,...) dans cette instance.

Mais ce scrutin sera également concomitant avec celui des élections du Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP) qui, lui, détermine la représentativité syndicale et le poids de chaque organisation syndicale, notamment lors des négociations d'accords sociaux.

Première organisation syndicale, l'UNSA a pesé fortement ces dernières années pour faire progresser vos droits et maintenir un haut niveau d'avantages sociaux comme l'intéressement, le nouveau dispositif d'indemnités de départ à la retraite et d'épargne pour les jeunes générations, le PEE et le PERCO, les accords-cadres, la QVT et désormais l'élargissement du champ d'attribution de la PVO à tous les personnels dès 2019.

Notre objectif est de poursuivre dans cette voie, face à une nouvelle Direction générale qui, depuis son arrivée, ne cesse de réorganiser (et désorganiser) les services de l'Etablissement public, créant ainsi du stress et des incertitudes parmi les personnels. Notre rôle est de sécuriser vos droits et d'améliorer vos conditions de vie et de travail.

Nous sommes convaincus à l'UNSA que **c'est par la négociation et le dialogue social** que nous pouvons faire avancer vos revendications et non par la contestation et le dénigrement systématiques.

Notre objectif prioritaire est de continuer à nous battre pour l'harmonisation des droits entre les personnels de droit public et ceux de droit privé pour obtenir une équité totale entre tous les personnels dans le domaine de l'emploi et des rémunérations.

Le 6 décembre prochain, votez massivement pour les candidat(e)s UNSA pour défendre et construire votre avenir!

bonnes raisons de voter pour la liste UNSA le 6 décembre prochain:

Voter pour la liste UNSA, c'est faire le choix d'une organisation autonome s'inscrivant dans un dialogue social moderne et responsable pour défendre les intérêts de tous les personnels tout en veillant à garantir un avenir durable pour notre institution et ses personnels.

Voter pour la liste UNSA, c'est voter pour un syndicat apolitique, porteur de valeurs fortes reposant sur la transparence, l'écoute, la confiance et le respect mutuel, loin de toute chapelle de pensées tant politiques que catégorielles.

Voter pour la liste UNSA, c'est aussi voter pour des collègues pleinement investis dans leur métier et partageant les mêmes réalités quotidiennes que chacun d'entre vous.

## 8 revendications réalistes

- Des recrutements diversifiés de catégorie C (par concours, recrutement sans concours et détachement) avec un minimum de 170 postes par an dans les années à venir et permettre des évolutions de carrière pour tous les agents du corps.
- **Des examens professionnels** annuels permettant le passage d'AA en AAP2.
- Des passages automatiques en AAP2 pour tous les AA au 5ème échelon dès lors que les agents totalisent 5 ans de service.
- Des avancements au choix en AAP1 à 20 % au lieu de 15 %.
- Des passages automatiques en AAP1 des AAP2 au 6ème échelon dès lors que les agents totalisent 5 ans de service en AAP2, sans condition d'âge.

- Des promotions au choix à la catégorie B avec un minimum par an de 35 postes après avis de la CAP et 35 postes par examen professionnel.
- Des concours directs exclusivement CDC pour l'accès en catégorie B (50 postes par an), sans mobilité géographique forcée pour les lauréats.
- 8 Des postes ouverts (minimum 90 par an) au concours de catégorie A par spécialités et l'ouverture systématique des 4 spécialités à chaque concours annuel, sans mobilité géographique forcée pour les lauréats.



## **Vos candidats UNSA**

